Brochure

Congo Basin Program

Introduction

Le Congo Basin Program (CBP) s'inscrit dans le cadre d'un partenariat public-privé visant à augmenter la production et le commerce responsable du bois tropical. Le CBP fait partie du Tropical Timber Program de l'Initiative pour le Commerce Durable (IDH). Le CBP appuie les concessionnaires forestiers sur leur cheminement vers la gestion responsable et la certification des forêts. Les partenaires-clés du CBP sont le Global Forest and Trade Network du WWF (WWF/GFTN), ICCO, Fair Tropical Timber (FTT) et le Programme Promotion de l'Exploitation Certifiée des Forêts (PPECF).

Ambitions du Congo Basin Program

Le CBP travaille à la fois avec les grands et les petits producteurs. Il met l'accent sur le Gabon, le Cameroun, la RDC et le Congo, mais n'exclut pas de travailler dans d'autres pays africains. Les objectifs du programme sont de trois ordres: développement de la certification, promotion du commerce responsable et d'amélioration des conditions habilitantes:

Certification

- 4 million d'hectares additionnels de forêts naturelles certifiées;
- Certification FSC maintenue et améliorée sur 1,5 millions d'hectares;

Commerce

- Transformation locale augmentée de 25% pour au moins 5 sociétés;
- Intégration des petits producteurs et/ou des forêts communautaires au marché de bois;

Conditions habilitantes

- Capacités des ONGs locales renforcées par un système de jumelage;
- Un bon exemple de la certification FSC promue en RDC.

Deux phases

Le programme se déroule en deux phases. La deuxième phase commence début 2013.

	Phase I (Juin 2011 – Déc 2015)	Phase II (Jan 2013 – Déc 2015)
Concessions trajet de certification	2 500 000 ha	1 500 000 ha
Concessions trajet de certification améliorée	1 000 000 ha	500 000 ha

Prestations

La composante essentielle du CBP est un fonds auprès duquel les concessionnaires peuvent faire des demandes de co-financement de 9 prestations pertinentes (voir le tableau ci-dessous). Pour les sociétés pas encore certifiées FSC, 50% de coûts de ces 9 prestations seront remboursés par le Congo Basin Program.

Prestation		Concessions non-certifiées	Concessions certifiées FSC
A	Pré-audit	50%	-
B	Audit principal	50%	-
C	Formations Exploitation à Faible Impact (EFI)	50%	25%
D	Développement d'un cadre pour la consultation des parties prenantes	50%	25%
E	Analyse FHVC et développement d'un plan de monitoring	50%	25%
F	Partenariats (semi-) commerciaux entre concessionnaires et communautés locales	50%	50%
G	Conseil sur l'optimisation de la chaine d'approvisionnement	50%	50%
H	Formations sociales	50%	25%
I	Audit interne et conseil d'un expert	25%	25%

Les prestations sont fournies par un pool des prestataires sélectionnés rigoureusement. Un catalogue est compilé avec une description de chaque prestation et une liste de prestataires approuvés par prestation (voir notre site web pour la dernière version du catalogue). Par conséquent, les concessionnaires sont libres de travailler avec le prestataire de leur choix.

Collaboration

Si une société forestière est sérieusement intéressée pour participer au CBP, sept étapes de collaboration sont parcourues (voir le schème ci-dessous).

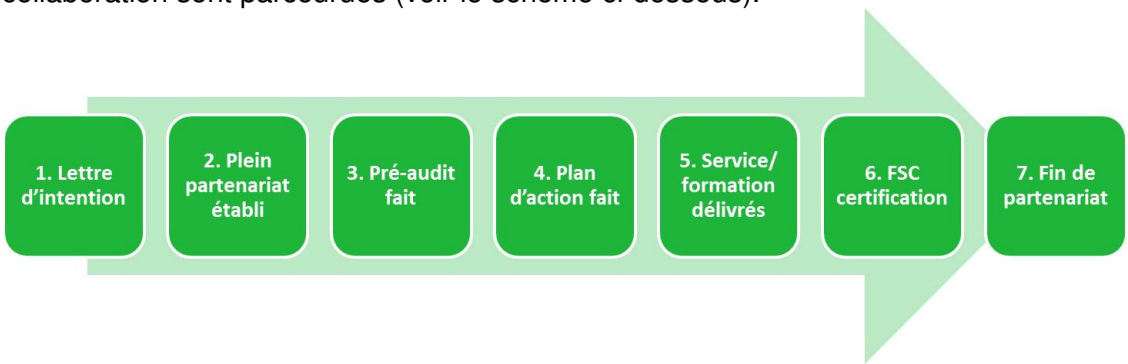

1. Lettre d'intention
Une fois qu'une société forestière a exprimé l'intérêt de vouloir participer au Congo Basin Program (CBP), elle devra signer une lettre d'intention avec le secrétariat du CBP. Après signature, le secrétariat du CBP vérifiera si la société dispose des ressources nécessaires, et si elle est suffisamment engagée dans l'aménagement durable de sa (ses) concession(s) forestière(s) pour pouvoir parcourir tout le processus jusqu'à la certification. Il vérifiera également qu'il n'y a pas d'autres contraintes majeures pour y arriver. Pour une information plus détaillée, voir la procédure de sélection.

2. Etablissement d'un partenariat
Après vérification par le secrétariat du CBP, et si les deux parties sont d'accord pour collaborer, elles signent un accord de partenariat. Dans cet accord les objectifs, les caractéristiques de la (des) concession(s) (localisation, nombre, noms, surfaces, bases vie), et la méthode de collaboration sont précisées.

3. Pré-audit effectué
Durant cette étape la société ou le gestionnaire de forêt communautaire fera l'objet d'un pré-audit, par un bureau d'audit accrédité, pour connaître son niveau vis-à-vis du standard de certification. En plus, le secrétariat du CBP effectuera un analyse ensemble avec la société/ le gestionnaire pour identifier les obstacles majeurs, et les besoins de prestations qui l'aideront à avancer vers la certification. Dans le cas d'une certification améliorée le rapport de l'audit de surveillance sera utilisé pour cette étape.

4. Plan d'action élaboré
Sur base du rapport du pré-audit (ou de l'audit de surveillance) et l'analyse de besoins de prestations, la société/le gestionnaire élabora un plan d'action. Ce plan d'action devra inclure toutes les activités nécessaires pour arriver à (améliorer) la certification, et préciser quelles activités feront l'objet de prestations cofinancées par le CBP.
Le secrétariat du CBP évaluera le plan d'action, et donnera son approbation afin de déclencher l'appui aux prestations.

5. Prestations et formations fournies
Durant la préparation du CBP en 2010, neuf genres de prestations ont été identifiés comme importants pour aider les sociétés et gestionnaires à arriver à la certification. Sur base d'un appel d'offres, un catalogue été élaboré qui présente des prestataires disponibles pour chaque prestation ou formation. Une société ou un gestionnaire est libre de choisir le prestataire de sa préférence.
Après négociations et signature de contrat entre la société/le gestionnaire et chaque prestataire, et approbation des contrats par le secrétariat du CBP, les prestations seront fournies. Sur base d'évaluations des prestations, la société/le gestionnaire recevra le cofinancement par le CBP.
Plus d'information sur cette étape est disponible dans le catalogue des prestations.

6. Audit
Quand la société/ le gestionnaire est prêt(e) un audit initial sera organisé et la société pourra obtenir son certificat.
Dans le cas d'un accord pour la certification améliorée, l'amélioration de la situation de certification sera mesurée (une réduction du nombre des Demandes d'Action Correctif (DACs est attendue).

7. Fin du partenariat
Quand tous les objectifs mentionnés dans l'accord de partenariat ont été atteints, le partenariat prendra fin.

Partenaires

L'exécution du Congo Basin Program est coordonnée par Form international, un cabinet d'études Néerlandais spécialisé en gestion forestière durable et certification.

IDH est le bailleur de fonds principal et joue aussi un rôle de conseiller et de soutien pour Form dans son rôle de coordinateur du programme.

ICCO soutient le Congo Basin Program avec une contribution financière et avec leur expertise dans les aspects sociaux.

Dans le Congo Basin Program, le WWF agît comme conseiller en matière d'aménagement forestier et de partenariat public – privé, sur le contrôle de qualité des prestataires de l'IDH et dans le suivi du CBP en général.

Fair Tropical Timber (FTT) prendra en charge la réalisation de certification de groupe de forêts communautaires au Cameroun.

PPECF est un programme de la COMIFAC soutenu par la banque de développement d'Allemagne, KfW. Le CBP et le PPECF partagent le même objectif d'augmenter la surface de la forêt sous la gestion responsable dans la région du Bassin du Congo.

Groupe Rougier est le premier partenaire du CBP avec 4 concessions de la Société Forestière et Industrielle de la Doumé (SFID) au Cameroun, couvrant une surface totale de 470 000 d'hectares.

L'entreprise Corà Wood Gabon est également en partenariat avec le Congo Basin Program avec deux concessions couvrant une surface de près de 400 000 d'hectares.

ALPICAM participe aussi au Congo Basin Program avec 4 concessions au Cameroun couvrant une surface totale de 364 000 d'hectares.

Wijma Cameroun a signé un contrat avec le CBP pour 4 concessions couvrant une surface de 319 395 d'hectares.

« Depuis 3 générations, à travers une démarche constante de progrès et d'innovation et à présent avec un savoir-faire incomparable, GROUPE ALPI spa apporte une valeur ajoutée exceptionnelle au bois. Aujourd'hui résolument engagé dans la gestion durable de cette ressource, ALPICAM trouve avec l'initiative CBP – IDH le partenaire pragmatique idéal pour atteindre en 2015 l'objectif de certification forestière qu'il s'est fixé. »

La certification en RDC

En collaboration avec le WWF, le CBP a développé une proposition sur la meilleure manière d'engager des sociétés forestières en RDC. Fondamentalement, la première étape est d'exécuter un processus de micro-zonage participatif avant qu'un contrat ne soit signé avec une société forestière et qu'une coopération formelle vers la gestion responsable de la forêt et la certification FSC ne commence.

Forêts communautaires

Il a été conclu que les partenariats semi-commerciaux entre des forêts communautaires et des entreprises forestières ne sont pas une option valable. Une alternative intéressante et prometteuse est d'aller pour la certification de groupe des 8 forêts communautaires. Le processus de certification de groupe de forêts communautaires vise à obtenir un certificat de légalité dans la phase 1 et un certificat FSC de groupe dans la phase 2. Ayant une bonne expérience du commerce avec des forêts communautaires camerounaises, Fair Tropical Timber (FTT) prendra en charge la réalisation de cet objectif.

Pourquoi joindre ?

Quatre raisons principales pour rejoindre ce programme:

1. Devenez l'une des entreprises avancées en effectuant la production durable et responsable de bois tropicaux;
2. Profitez du co-financement d'une variété de prestations pertinentes offertes par ce programme unique;
3. Profitez d'un grand pool d'experts;
4. Contribuez à une image positive de la filière bois en Afrique.

« Comme le processus de certification de bonne gestion forestière est long et mobilise de nombreuses ressources humaines et financières, un programme tel que l'IDH est très utile pour soutenir des entreprises comme ROUGIER en les aidant à obtenir cette certification. C'est pourquoi nous avons décidé de devenir le premier partenaire dans ce programme. »

Contribution à la durabilité

La gestion durable des forêts (GDF) est vue comme une des outils les plus appropriés pour lutter contre le déboisement. La GDF contribue aux objectifs comme la préservation de la biodiversité et l'usage des forêts d'une manière responsable du point de vue social et économique. La gestion durable des forêts ne contribue pas seulement à la préservation des moyens d'existence, elle participe également à l'amélioration de ces moyens d'existence en créant des emplois, en encourageant le partage équitable des avantages et en améliorant l'accès à l'éducation ainsi qu'aux soins. De cette manière, la gestion durable des forêts peut contribuer à la réalisation des Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD), particulièrement, l'OMD 1 (Éliminer l'extrême pauvreté et la faim), l'OMD 6 (Combattre le VIH/sida, le paludisme et d'autres maladies), l'OMD 7 (Assurer un environnement durable) et l'OMD 8 (Mettre en place un partenariat mondial pour le développement).

« Avec son entrée comme partenaire dans le Congo Basin Program, Corà Wood Gabon marque son engagement ferme à améliorer de manière continue ses pratiques d'exploitation avec l'objectif clair d'atteindre les niveaux de performances requis par le référentiel de gestion forestière responsable FSC avant la fin de l'année 2015. »

Plus d'information

Pour plus d'information n'hésitez pas de contacter le Secrétariat du Congo Basin Program:

M Tieme Wanders – Directeur de Programme
t.wanders@congobasinprogram.com

Mds Petra Westerlaan – Agente de Programme
p.westerlaan@congobasinprogram.com

M Rik Sools – Agent de Programme
r.sools@congobasinprogram.com

M Bertin Tchikangwa – Coordonnateur régional
b.tchikangwa@congobasinprogram.com

www.congobasinprogram.com